

*Questions orales*

## L'EFFET D'UNE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. A plusieurs reprises déjà j'ai signalé à la Chambre que la performance économique au Canada était considérablement plus faible qu'aux États-Unis depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir. La politique actuelle qui préconise la hausse des taux d'intérêt va élargir encore davantage l'écart entre les deux pays, tout particulièrement dans les domaines du chômage et de la création d'emplois. Que fait le ministre pour contrebalancer l'effet des taux d'intérêt élevés, surtout pour le million et demi de personnes qui sont aujourd'hui sans travail?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je dois signaler à l'honorable député qu'une seule banque, jusqu'à maintenant, a augmenté son taux préférentiel de 11 à 11.5 p. 100, et que les autres ne l'ont pas encore fait. La Banque Toronto-Dominion a augmenté ses taux hypothécaires, mais je ne crois pas qu'elle ait augmenté son taux préférentiel.

Je lui rappelle en outre que les banques américaines ont porté leur taux préférentiel à 11.5 p. 100 durant les derniers jours, et si mon collègue connaît une technique qui serait capable de maintenir les taux d'intérêt substantiellement inférieurs, au Canada, à ceux des États-Unis, qu'il dise à la Chambre et qu'il dise comment il procéderait.

[Traduction]

**M. Wilson:** Monsieur le Président, je ne demande pas au ministre de me poser une question à moi, je lui en pose une au nom du million et demi de chômeurs et des chefs de petites entreprises qui vont subir les conséquences fâcheuses des taux d'intérêt élevés.

**Des voix:** Bravo!

## LA BAISSÉ DU DOLLAR

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, vendredi, le gouverneur Bouey a laissé entendre qu'il démissionnerait si on laissait le dollar canadien subir une dépréciation sensible, à cause des répercussions inflationnistes qui en résulteraient ici au Canada. Devons-nous en conclure que la politique du gouvernement ne sera plus de laisser le dollar flotter librement? Le ministre, fort de ses convictions, va-t-il remettre sa démission si la politique gouvernementale n'arrête pas la chute du dollar canadien qui atteignait aujourd'hui, à 78.06, son niveau le plus bas depuis 18 mois et aurait fléchi davantage sans la vigoureuse intervention du gouvernement?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai encore une fois le plaisir de signaler que les conservateurs n'ont pas de réponses aux questions qu'ils posent eux-mêmes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Ils refusent d'aborder ces questions. Pour toute réponse, je renvoie le député à la page 10 de la transcription des propos du gouverneur où il dit que, dans ces circonstances, la Banque du Canada hausse modérément les taux d'intérêt mais pas trop pour ne pas provoquer une chute libre du taux de change. A une autre question qui lui était posée le gouverneur a répondu que la Banque avait pour politique de modérer les mouvements, ce qu'elle a fait dans les deux sens. La politique du gouverneur de la Banque du Canada est celle que suit le gouvernement.

## LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, encore une fois, le ministre nous a mal renseignés et ce n'est certainement pas de propos délibéré. Je lui signale que ce n'est pas seulement une banque, mais bien quatre banques canadiennes qui ont relevé leurs taux d'intérêt.

Quand je l'ai questionné au sujet de la décision de relever les taux d'intérêt que le gouverneur de la Banque du Canada a prise la semaine dernière, le ministre a dit que cette hausse ne serait pas importante. Je lui répondrai qu'à cause des hausses des taux bancaires qui ont été suivies de hausses des taux d'intérêt hypothécaire, une hypothèque de \$50,000 coûtera \$10,000 de plus. Cette somme ne représente peut-être pas grand-chose pour le ministre, mais c'est considérable pour une famille ordinaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je voudrais demander au ministre quand il comprendra enfin que la politique désastreuse que son gouvernement et, avant lui, le gouvernement conservateur ont suivie à l'égard des taux d'intérêt cause beaucoup de torts à l'économie canadienne. S'il s'en rend compte, pourquoi n'envoie-t-il pas le gouverneur Bouey sur les roses?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député est peut-être mieux renseigné que moi. Selon mes renseignements, à 13 h 45 cet après-midi, une seule des cinq grandes banques canadiennes avait porté à 11.5 p. 100 son taux d'intérêt préférentiel. Les quatre autres l'avaient maintenu à 11 p. 100. Si le député a appris du nouveau, j'aimerais bien qu'il me le dise.

Quant à la question qu'il a posée, je lui répète qu'en effet personne n'aime voir augmenter les taux d'intérêt. C'est toutefois une question de choix et j'invite le député à réfléchir à l'alternative devant laquelle nous nous trouvons. Si le taux d'intérêt préférentiel est de 11.5 p. 100 aux États-Unis, comment pourrions-nous conserver longtemps des taux plus bas? A ma connaissance, personne n'a encore trouvé le moyen d'y parvenir. Les néo-démocrates savent peut-être comment faire. Nous serions très heureux de connaître leur solution. Toutefois, j'ai peur que le député ne se fasse des illusions comme c'est le propre des néo-démocrates. Je lui demande de regarder la réalité en face. Si les taux d'intérêt augmentent aux États-Unis, il est très difficile de maintenir nos taux à un niveau inférieur pendant bien longtemps. Le député en est certainement conscient.